

<http://clg-saint-exupery-contres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1427>



# Un collège tout neuf en 2017

- 7- LES MATIERES - 7.2 Sciences et Technologie - SVT -



Date de mise en ligne : samedi 16 janvier 2016

---

Copyright © Collège Saint-Exupéry CONTRES - Tous droits réservés

---

**Le collège Saint-Exupéry fait l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement, pour répondre à un nombre croissant d'élèves, ainsi qu'à une évolution des pratiques pédagogiques.**

Anaïs, Fanny, Nathan et Victor ,élèves élus au conseil d'administration, attendaient depuis longtemps une extension de leur réfectoire. « Nous n'y avons pas beaucoup de place, nous devons manger vite... », ont confié les adolescents, hier après-midi, à l'occasion de la pose de la première pierre du chantier de rénovation et d'agrandissement qui débute dans leur établissement scolaire.

L'opération, qui s'achèvera en avril 2017, concerne non seulement la salle de restauration, mais aussi le parvis - ainsi que la voie de circulation des bus -, et le local des enseignants et du CPE (conseiller principal d'éducation). Six salles de classe seront reconstruites, deux salles d'enseignement artistique - musique et arts plastiques - et un foyer seront bâtis. Un embellissement des salles de cours est prévu.

L'objectif, a précisé David Fourrage, principal, est de répondre « à la hausse prévisible des effectifs » (de 700 à près de 780 d'ici 2020). Il a évoqué une « remise à niveau » des bâtiments, afin de « les adapter à la pédagogie actuelle », « à la loi sur le handicap et aux travaux numériques ». Le collège actuel est, en effet, le produit « d'additions successives » - la première structure datant de la fin des années soixante - ayant conduit à « une perte de cohérence fonctionnelle », a-t-il été expliqué.

D'un montant de 4,5 millions d'euros, financés par le conseil départemental, les travaux du collège Saint-Exupéry ont fait l'objet de deux ans et demi de préparation. A Contres, le dossier est, cependant, à l'étude « depuis quatre ans », a souligné le maire, Jean-Luc Brault. Celui-ci a lancé un clin d'oeil aux jeunes de l'établissement qui, jusqu'à cette année, repeignaient régulièrement les préfabriqués.

Depuis 2004, un plan de restructuration ou de reconstruction de collèges a été mis en oeuvre dans le département, a rappelé le président du conseil départemental, Maurice Leroy. Entre 2010 et aujourd'hui, quatre établissements ont fait l'objet d'une restructuration complète ou d'une reconstruction. D'ici cinq ans, trois autres collèges devraient à leur tour bénéficier de travaux de restauration et/ou d'agrandissement.

**ARTICLE PUBLIE DANS LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU VENDREDI 15 JANVIER 2016 (signé L.B).**